



*« Vie privée, vie publique à l'ère du numérique »*

*Colloque organisé par le Master Droit du numérique  
Administration - Entreprises*

*28 septembre 2010*

*Amphithéâtre Bachelard (Sorbonne)*

À l'heure où l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication est entré de plain pied dans nos mœurs et dans nos habitudes, la frontière traditionnelle entre vie privée et vie publique est désormais bouleversée et souvent dépassée, par exemple dans le domaine des réseaux sociaux.

La mise en place de la dématérialisation des échanges, des traitements automatisés des données et l'expansion de l'usage du web 2.0 par les internautes/citoyens, incite à s'interroger davantage sur la protection des données personnelles et des données publiques, mais aussi sur le droit à l'oubli de ces données.

Le colloque « Vie privée, vie publique à l'ère du numérique » engage la réflexion sur cette question en réunissant des juristes spécialistes de la question (universitaires et professionnels de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication).

**09h00 : Accueil**

**09h15 : Ouverture**

**09h30-12h45 : Numérique et sauvegarde de l'ordre public**

**09h30 - 11h00 : Numérique et droit à l'oubli**

**Président de séance :** William Gilles, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CoDirecteur du Master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises, Président de l'Institut du Monde et du Développement (IMODEV)

- **Le droit à l'oubli : état des lieux et perspectives**  
Herbert Maisl, Conseiller d'État, Professeur agrégé des universités
- **Le droit à l'oubli : un contentieux en devenir ?**  
Virginie Bensoussan-Brulé, Avocat, Cabinet Alain Bensoussan Avocats
- **Constitution et droit à l'oubli : état des lieux et perspective**  
Irène Bouhadana, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CoDirectrice du Master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises, Secrétaire générale de l'Institut du Monde et du Développement (IMODEV)
- **Le droit à l'oubli numérique au Royaume-Uni**  
Elisabeth Quillatre, Juriste
- **Le droit à l'oubli numérique aux États-Unis**  
Jean-Baptiste Thomas-Sertillange, Juriste

**Pause**

**11h15 – 12h45 : Numérique et protection de la vie privée**

**Président de séance :** Georges Chatillon, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur du master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises

- **Réseaux sociaux et la question de l'identification**  
Marie-Emmanuelle Haas, Avocate, Cabinet Casalonga Avocats
- **Vie privée et vie professionnelle dans l'ère numérique**  
Alexis Ngounou, Juriste
- **Protection des données bancaires**  
Chloé Torres, Avocate, Cabinet Alain Bensoussan Avocats

- **Numérique et traitement des données à caractère personnel par l'État**  
Elise Debies, Adjointe aux affaires juridiques du bureau des Systèmes d'Information, Direction de la sécurité sociale, Ministère de la Santé et des sports
- **Numérique et commercialisation des données personnelles: quelles possibilités ?**  
Nathalie Metallinos, Responsable pôle protection données personnelles Société Générale

### Déjeuner libre

### 14h30 - 16h00 : Numérique et transformations de la vie publique et de la vie privée

**Présidente de séance :** Irène Bouhadana, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CoDirectrice du Master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises, Secrétaire générale de l'Institut du Monde et du Développement (IMODEV)

- **Administration électronique et traçabilité**  
Georges Chatillon, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur du master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises
- **Les transformations du droit fiscal par le numérique**  
William Gilles, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CoDirecteur du Master 2 Droit du numérique Administrations – Entreprises, Président de l'Institut du Monde et du Développement (IMODEV)
- **L'accès et la diffusion électronique de l'information sur les entreprises**  
Michel Durupty, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Avocat, Cabinet Berlioz et Associés
- **L'émergence d'un droit novateur : le droit au silence des puces**  
Bernard Benhamou, Délégué aux usages de l'internet au ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
- **Vers une administration « plus accessible » : l'exemple de « Proxima mobile »**  
Charlotte Bogusz, Rémi Garniel, Délégation aux usages de l'internet au ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

### 16h00 – 16h15 : Clôture

